

Écrit par le 23 novembre 2024

Camping-car : la 'vanlife' a le vent en poupe

Véhicules de loisirs : les principaux marchés en Europe

Nombre d'immatriculations de véhicules neufs de loisirs (camping-cars, vans/fourgons) par pays en 2023



Source : Syndicat des véhicules de loisirs (UNI VDL)



statista

Guidés par le goût pour l'aventure, la liberté et un certain sens de la sobriété, de plus en plus de Français

Écrit par le 23 novembre 2024

plébiscitent le voyage en itinérance. Si certains se tournent vers le vélo, d'autres font le choix du véhicule de loisir - camping-cars, vans, caravanes - et ils sont de plus en plus nombreux à adopter ce mode de voyage. Preuve en est : après un record historique en 2021, où plus de 100 000 camping-cars (neufs et d'occasion) et vans avaient été immatriculés en France, la demande se maintient à un niveau supérieur à celui d'avant le boom de la pandémie de Covid-19.

Selon les chiffres du Syndicat des véhicules de loisirs (UNI VDL), 92 400 camping-cars (neufs et d'occasion) et vans ont été vendus en France en 2023, contre respectivement 85 300 et 87 300 en 2019 et 2020. Comme le détaille également notre infographie, pour la première fois en 2022, les ventes de vans ont dépassé celles des camping-cars neufs. L'an dernier, environ 14 000 immatriculations de vans ont été enregistrées dans le pays (un chiffre similaire à celui de 2022), contre moins de 10 000 avant 2020. En Europe, la France représente le [deuxième marché pour les véhicules de loisirs](#) derrière l'Allemagne.

Ecrit par le 23 novembre 2024

La "vanlife" a le vent en poupe

Nombre d'immatriculations de véhicules de loisirs en France de 2017 à 2023, par type (en milliers)

■ Campings-cars d'occasion ■ Campings-cars neufs ■ Vans



Source : Syndicat des véhicules de loisirs (UNI VDL)



statista

Véhicules de loisirs : les principaux marchés en Europe

Malgré un contexte macroéconomique peu porteur, l'attrait pour les véhicules de loisirs neufs, comme les campings-cars et les vans, ne faiblit pas en Europe. Selon le [rapport annuel](#) du Syndicat des véhicules de loisirs (UNI VDL), 146 328 campings-cars, vans et fourgons neufs ont été immatriculés dans les pays européens en 2023, soit un chiffre relativement stable par rapport à 2022 (-1%). Après le boom de la « vanlife » durant la crise sanitaire et une année 2021 qui a marqué un record historique de ventes, avec

Ecrit par le 23 novembre 2024

plus de 180 000 camping-cars et vans neufs immatriculés cette année-là, le marché est revenu à l'équilibre et se maintient au-dessus de son niveau pré-Covid (132 000 ventes en 2019). Avec 68 469 immatriculations enregistrées en 2023, l'Allemagne reste de loin le premier marché du véhicule de loisirs sur le continent : plus de 40 % des immatriculations européennes de camping-cars et vans neufs ont eu lieu dans ce pays en 2023. Le deuxième marché le plus important est la [France](#), avec 23 936 immatriculations l'an dernier, suivie du Royaume-Uni (12 215). Comme l'indique également notre infographie, si l'on rapporte ces chiffres à la taille de la population, les trois premiers marchés européens sont le Danemark, l'Allemagne et l'Autriche, où l'on enregistre un ratio de plus de 80 camping-cars ou vans neufs vendus pour 100 000 habitants.

Écrit par le 23 novembre 2024

Véhicules de loisirs : les principaux marchés en Europe

Nombre d'immatriculations de véhicules neufs de loisirs (camping-cars, vans/fourgons) par pays en 2023



Source : Syndicat des véhicules de loisirs (UNI VDL)



statista

De [Tristan Gaudiaut](#) pour [Statista](#)

Écrit par le 23 novembre 2024

Grand Avignon : les Vélopop' passent à l'électrique



À l'occasion du lancement de sa nouvelle offre de vélos en libre-service, la Communauté d'agglomération du Grand Avignon vient de présenter la nouvelle gamme de vélos électriques à la porte Saint-Roch d'Avignon.

Un nouveau service adapté à tous et innovant

Créé en 2009, Vélopop', l'offre de vélos en libre-service de l'agglomération, ne proposait jusqu'alors que des vélos 'classiques'. Désormais, le Grand Avignon a décidé de renouveler son parc en introduisant une nouvelle flotte de 300 vélos à assistance électrique. Ces vélos sont répartis sur 29 stations situées dans

Ecrit par le 23 novembre 2024

les communes du Pontet, d'Avignon et de Villeneuve-lès-Avignon. Ils fonctionnent avec des stations de recharges pouvant accueillir de 10 à 30 vélos et arborent une nouvelle identité graphique plus colorée. Malgré ce renouvellement, le service Vélopop' continue de proposer des tarifs avantageux avec deux formules d'accès, ainsi qu'un système d'abonnement : mensuel, annuel et inclus. Des tarifs réduits sont également disponibles pour les étudiants, les personnes sans emploi, les personnes en situation de handicap et les abonnés d'[Orizo](#).

Ce nouveau service s'inscrit dans la politique cyclable du Grand Avignon et vise à encourager les habitants à laisser de côté leur voiture pour se déplacer à vélo. Cette initiative apporte des nouveautés qui favorisent la mobilité durable et accessible pour tous les usagers.

« On a vraiment l'impression de ne pas pédaler et d'avancer plus vite qu'avec les anciens modèles », confie un nouvel utilisateur.

Les partenaires du service Vélopop'

Le Grand Avignon a lancé ce projet en partenariat avec les entreprises [Fifteen](#), qui s'occupe du déploiement des services publics de location de vélos, et [Vélogik](#), qui a développé une mission autour de la mobilité cyclable dans les villes. Ces deux partenaires assureront l'exploitation et l'entretien de cette nouvelle solution de mobilité.

« Fifteen transforme la ville avec un service 100 % électrique et un vélo accessible à plus de personnes » explique la co-fondatrice de Fifteen Amira Haberah. Le modèle de ce vélo permet de s'adapter à toutes les morphologies, il est léger et simple d'utilisation et son assistance électrique sans vitesses permet d'être utilisé par la majorité des tranches d'âge.

Cette nouvelle gamme marque un changement avec les anciens vélos en libre-service du Grand Avignon qui fonctionnaient avec un système de clés et de totem et qui étaient plus complexes à l'usage. Sur ces nouveaux modèles, on a une facilité d'accès avec une application mobile Vélopop' disponible sur [Apple](#) et [Android](#). Il suffit de scanner le QR code et de presser le frein gauche pour lancer la location du vélo.

Les anciens vélos disponibles seront offerts très prochainement à des associations locales.

[Le Grand Avignon inaugure sa Maison du Vélo](#)

Déplacements améliorés

Avec sa politique cyclable, le Grand Avignon veut encourager les habitants à favoriser les moyens de transports durables, notamment les vélos. L'agglomération met en place des actions concrètes telles que [la création de la maison du Vélo](#), des consignes de vélos sécurisées, et des subventions pour l'achat de ceux-ci.

Ecrit par le 23 novembre 2024



A droite, le président du Grand Avignon : Joël Guin.

Pour ce nouveau lancement, le coût d'investissement pour le Grand Avignon s'élève à environ 1,35M€, couvrant l'achat du matériel, les installations et la mise en place des stations. Un projet qui a bénéficié d'une subvention de l'Etat à hauteur de 59% dans le cadre du dispositif Fonds vert destiné à accélérer la transition écologique.

Par ailleurs, Vélopop' propose une application mobile et un site internet où l'on retrouve des informations concernant le vélo, le stationnement, et d'autres aspects pratiques. Cette combinaison d'outils numériques vise à faciliter l'accès aux informations et à améliorer l'expérience utilisateur pour les cyclistes de l'agglomération.

« Le Grand Avignon a pris le problème à bras le corps. »

Joël Guin, président du Grand Avignon

Ecrit par le 23 novembre 2024

Cette politique, inscrite dans le plan de déplacement urbain, permet d'améliorer le quotidien des habitants avec un mode de transport durable plus facile d'accès et soucieux de l'environnement offrant la possibilité d'aller plus loin à vélo tout en attirant davantage d'utilisateurs.

« Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Grand Avignon a pris le problème à bras le corps et mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse, déterminée, en faveur de mobilités durables et du transport du quotidien décarboné, explique Joël Guin, président de la Communauté d'agglomération. Le Grand Avignon est clairement monté en puissance pour accompagner activement la pratique du vélo sur notre territoire. »

Les projets ne s'arrêtent pas là, puisque l'intercommunalité veut améliorer ses aménagements cyclables dans le futur avec la multiplication de ces stations de vélos électriques mais également avec le projet [REV \(Réseau express vélo\)](#) qui permettrait de créer un réseau cyclable à haut niveau de service fournissant des trajets rapides.

Sarah Ripert & L.G.

La ligne de bus Zou entre Avignon et Arles s'équipe d'un rack à vélos

Ecrit par le 23 novembre 2024



Le réseau de transport de la [Région Sud](#) a équipé plusieurs de ses bus pour l'emport de vélos ces dernières années afin de développer la pratique du vélo pour les loisirs ou le quotidien. La dernière ligne de bus à avoir acquis cet équipement est la ligne Zou! 707, qui fait le trajet entre Avignon et Arles, en passant par Saint-Rémy-de-Provence.

La ligne 707 a été équipée en partenariat avec [Transdev SUD](#) et [Carrosserie Vincent](#). Cette ligne permet de rejoindre facilement les véloroutes EuroVelo8, EuroVelo17, et La Durance à vélo, et permet aussi de desservir les Alpilles et le Pays d'Arles.

Aujourd'hui, 11 lignes du réseau régional de bus ZOU! sont équipées pour l'emport de vélos.

Ecrit par le 23 novembre 2024

Avignon-Le Pontet : L'Afpa en mode « village des solutions » pour l'emploi

Le centre AFPA d'Avignon Le-Pontet a inauguré le jeudi 16 mai son nouveau « Village des solutions Afpa Avignon », un nouvel espace foncier et fonctionnel au sein de l'établissement public qui accueillera au quotidien plusieurs partenaires professionnels de l'Afpa afin de mettre en place un meilleur accompagnement du public et des stagiaires. Cette labélisation sur le centre vaclusien est une première pour l'agence nationale pour la formation professionnelle des adultes sur la région PACA.

L'Afpa poursuit sa mission d'accompagnement et de formation ainsi que son ambition de devenir en France l'opérateur de référence de l'inclusion et de la promotion sociale par l'emploi. Ce jeudi 16 mai 2024, [le centre Afpa d'Avignon Le-Pontet](#) a célébré la labélisation de son espace en « village des solutions » en présence d'[Alain Mahé](#), directeur régional de [l'Afpa Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) et de [Pascale Grosvalet](#), directrice de l'Afpa dans le Vaucluse.

« Le village des solutions » c'est quoi ?

Le « village des solutions » est un nouveau concept que l'on peut définir comme un écosystème dynamique crée pour améliorer la qualité d'accueil et de démarches du public et des stagiaires dans leurs démarches liées à l'emploi et la formation « c'est un grand pas pour nous cette labélisation, l'idée était d'avoir un lieu où réunir les partenaires les plus importants et offrir à nos visiteurs un service en immédiateté sur des problématiques concrètes. Par exemple pour les stagiaires qui ont des problématiques de logement ou de santé, ils pourront venir directement ici et ils trouveront des personnes compétentes qui répondront à leurs questions et qui les prendront en charge instantanément » détaille Pascale Grosvalet.

Créer un écosystème qui favorise l'accès à l'emploi et à la formation, c'était là toute l'ambition de cette labélisation. Pour y parvenir sur le long-terme, le centre Afpa d'Avignon Le-Pontet pourra compter sur l'appui d'une quinzaine de partenaires qui ont répondu favorablement à ce projet et qui seront présents pour mettre en place des permanences ou des résidences. Parmi eux on retrouve notamment [France Travail](#), [Orientation](#), [le Planning familial](#), [le Grand Avignon](#) ou bien encore [Initiatives Terres de Vaucluse](#) « ce village des solutions est un socle collectif, tous nos partenaires présents vont permettre via leurs compétences spécifiques de lever les freins sur les problématiques rencontrées par notre public sur la mobilité, le logement, la santé, la parentalité et l'inclusion humaine et numérique, c'est un grande avancée pour le futur » rajoute la directrice de l'agence.

Un projet d'avenir et novateur

Ecrit par le 23 novembre 2024

Une initiative qui répond parfaitement à l'esprit et aux missions que relèvent au quotidien l'Afpa d'accompagner leurs bénéficiaires dans leur recherche d'emploi ou de formation vers une insertion professionnelle, de leur mettre tous les outils à disposition pour mener à bien leur projet que ce soit un changement de secteur dans leur métier ou bien dans leur volonté de créer leur entreprise.

Les projets professionnels évoluent constamment au fil du temps et ce concept répond à une envie de la part de l'Afpa d'être prêt à répondre aux nouvelles démarches des visiteurs de l'Afpa « ce village des solutions est une volonté de notre part de changer de posture, nous voulons s'ouvrir sur les nouveaux publics et à notre environnement. Accompagner notre public sur leurs projets d'entrepreneuriats c'est tout nouveau et très important pour le futur de notre territoire, il y a cette volonté de faire de l'information et de l'accompagnement dans cette branche pour s'ouvrir à ces acteurs de demain, ce village est une révolution silencieuse » ajoute [Aurélien Gaucherand](#), directeur national du village des solutions à l'Afpa et qui est l'instigateur de ce concept sur l'ensemble du territoire national.

Aurélien Gaucherand (au centre) directeur national du village des solutions entouré par la directrice de l'Afpa dans le Vaucluse, Pascale Grosvalet et Alain Mahé, directeur régional de l'Afpa PACA

Trois espaces d'accompagnement pour le futur

C'est donc dans cet esprit d'accompagnement et de mise à disposition que l'Afpa a intégré au sein de ce projet « village des solutions » l'aménagement de trois nouveaux espaces de travail qui sont à la disposition des bénéficiaires au quotidien et qui apportent des nouveaux outils d'homogénéisation professionnelle. Il y a tout d'abord un espace atelier qui sera avant tout un lieu d'accueil entrepreneurial dans lequel les nouvelles entreprises qui démarrent leur activité pourront se retrouver et créer des liens et « réseauter ».

Ensuite, l'Afpa a souhaité offrir un espace dédié aux ressources-emploi-insertion-crédation d'entreprise. Un site qui a été baptisé « Agora » « c'est un lieu dont nous sommes particulièrement fiers et qui est fonctionnel depuis décembre 2022. Nos bénéficiaires pourront avoir de l'information sur des formations ou des démarches de création d'entreprises et on a également intégré des ateliers de mise en situation qui favorisent les échanges et les rencontres entre les professionnels, les stagiaires et l'ensemble de nos bénéficiaires, c'est un lieu qui est 100% esprit Afpa » rajoute fièrement Pascale Grosvalet, directrice de l'Afpa dans le Vaucluse.

Enfin, la dernière aire nouvelle qui rentre dans le projet « village des solutions » est « la place ». Un espace de « co-working » et de « co-learning » d'une centaine de mètres carré inauguré en mars 2022 et qui offre au public visiteur de l'Afpa un cadre et des espaces de travail fonctionnels et modernes avec une salle de réunion flambante neuve à leur disposition et plusieurs bureaux individuels « cet espace comme les deux autres vient parfaitement compléter notre volonté d'offrir un écosystème complet pour le futur de notre public et améliorer nos dispositifs d'accueil et d'accompagnement » conclut Pascale Grosvalet.

Le Grand Avignon réalise deux travaux d'aménagements à Saint-Saturnin-lès-Avignon

Dans le cadre des programmes de travaux d'aménagements des voiries d'intérêt communautaire de l'agglomération des 16 communes concernées, le Grand Avignon a réalisé deux opérations d'aménagements sur deux axes de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon. Un nouveau réseau drainant pluviale et un nouvel itinéraire cyclable ont ainsi été installés.

Chaque année, [le Grand Avignon](#) investit environ 15 millions d'euros sur ses réseaux d'eau (pluvial, eau potable et assainissement) et un peu plus de 6 millions d'euros dans des travaux de voirie à destination de ses 16 communes. En ce mois de mai 2024, c'est deux axes prioritaires de la ville de Saint-Saturnin-lès-Avignon, l'avenue Saint-André et le chemin des Roseaux qui ont bénéficié de ces travaux d'aménagements qui ont pour but d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants.

Un nouveau réseau d'eau pluviale sur l'Avenue André Durand

L'avenue André Durand a fait l'objet d'une réhabilitation de ses réseaux d'eaux pluviales, avec la création d'un réseau drainant de 300 mm à 500 mm de diamètre sur 210 mètres linéaires et de 10 grilles en point de collecte sous caniveaux. Ce nouveau système permet une évacuation plus rapide des eaux de pluie et évite ainsi les eaux stagnantes sur la chaussée.

Un plateau, ainsi que des places de stationnement matérialisées au sol, ont été créées. Un plateau est en effet une surélévation de la chaussée dans le but de ralentir la vitesse des véhicules et faciliter les traversées piétonnes.

Côté mobilité, un itinéraire cyclable de type « chaucidou » (contraction de chaussée à circulation douce) a été réalisé sur l'ensemble de l'avenue André Durand (sur une longueur d'environ 460 mètres linéaires), avec requalification de la voie sur un tiers du linéaire, et reprise des enrobés sur les deux tiers restants.

Le volet aménagement paysager n'a pas été oublié avec la plantation de 9 arbres.

Le coût des travaux sur l'avenue André Durand représente un montant de 211 200€ (soit 59 800€ pour le réseau pluvial et 151 400€ pour la voirie).

Écrit par le 23 novembre 2024

Un itinéraire cyclable sur le Chemin des Roseaux

Le chemin des Roseaux a été réaménagé afin de renforcer la sécurité des usagers. En effet, un itinéraire cyclable également de type « chaucidou » a été créé sur l'ensemble du chemin (environ 365 mètres linéaires), et la voie a été entièrement requalifiée. Un aménagement assez similaire à celui réalisé sur l'Avenue André Durand. Les enrobés ont été repris en intégralité.

Un dos d'âne a été mis en place, accompagné d'une nouvelle signalisation horizontale. Une bordure extrudée a aussi été installée sur tout le chemin des Roseaux, afin de protéger les piétons de la circulation des véhicules. Ces travaux de voirie représentent un montant total de 148 000€.

Le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue circule désormais au biocarburant

Ecrit par le 23 novembre 2024



Le [petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue](#), qui se charge de faire découvrir la ville aux touristes avec un trajet de 35 minutes, roule désormais au HVO, un biocarburant 100% renouvelable et certifié durable.

Soucieux de réduire son impact environnemental et de limiter son empreinte carbone, le petit train touristique de l'Isle-sur-la-Sorgue vient de passer au HVO. Produit à partir de matières premières végétales, résiduelles ou de déchets, notamment issus de l'agriculture, ce biocarburant peut être utilisé comme alternative au diesel sans avoir besoin de modifier le moteur.

Mis en œuvre par la société carpentrasienne des [Voyages Arnaud](#), le petit train réduit ses émissions de CO2 d'au moins 70% et de particules fines de plus de 85%, diminue le bruit et les odeurs de son moteur, et contribue à améliorer la qualité de l'air de la ville.

Le petit train circule du 3 avril au 2 novembre, au départ du 3 Avenue des Quatre Otages (35 minutes ; arrêt de 10 minutes au Partage des Eaux).

Du lundi au mercredi et le vendredi et le samedi : 10h, 11h, 12h, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h.

Ecrit par le 23 novembre 2024

Le jeudi : 15h, 16h, 17h, 18h.

Tarif plein : 7€ / Tarif pour les 4 à 12 ans : 5€ / Gratuit pour les moins de 4 ans.



Les employeurs vont pouvoir vérifier en ligne la validité du permis de leurs salariés

Ecrit par le 23 novembre 2024



Le ministère de l'Intérieur ouvre [Verif.permisdeconduire.gouv.fr](https://www.verif.permisdeconduire.gouv.fr). Ce téléservice sécurisé permet aux employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises de savoir si leurs employés conducteurs ont un permis valide.

Si un salarié a le devoir d'avertir sans délai son employeur de toute restriction de ses droits à conduire ou de l'invalidation de son permis de conduire (suspension, annulation, invalidation, etc.), les employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises ont également la possibilité légale d'accéder aux informations relatives à la validité du permis de conduire des personnes qu'elles emploient comme conducteur pour améliorer la prévention et la sécurité routière.

Grâce au téléservice <https://www.verif.permisdeconduire.gouv.fr/>, les employeurs du transport public routier de voyageurs ou de marchandises peuvent désormais connaître la validité ou l'invalidité du permis de conduire de leurs employés salariés affectés à la conduite (mais pas leur solde de points), en contrepartie d'une participation financière.

700 000 conducteurs et 33 500 entreprises seraient concernés

Les modalités juridiques et pratiques ont été définies à l'issue de plusieurs consultations des organisations professionnelles et syndicales, et rendues officielles par arrêté du 15 février 2024. Près de 700 000 conducteurs et 33 500 entreprises seraient concernés.

Écrit par le 23 novembre 2024

Un portail inédit, sécurisé et simple d'utilisation pour les employeurs

Les entreprises exerçant une activité de transport public routier de voyageurs ou de marchandises peuvent donc désormais recevoir par voie électronique via ce nouveau portail l'état des droits à conduite du dit salarié à un instant 't' : informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire (valide, invalide ou suspendu, et le cas échéant avec les conditions restrictives - exemple : conduite de nuit interdite). Ces données sont issues du système national des permis de conduire (SNPC). Ces informations ne concernent que les permis de conduire français et ne peuvent être utilisées en dehors du cadre professionnel.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR **SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE**

Attestation
de vérification du permis de conduire

Numéro de dossier (NEPH) : 820166910099

Comme le prévoient les articles L225-5 11°, R225-5 1 4° et R225-5-1 du code de la route, les informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire sont communiquées aux entreprises exerçant une activité de transport public routier de voyageurs ou de marchandises, pour les personnes qu'elles emploient comme conducteur de véhicule à moteur. Ces informations ne concernent que les permis de conduire français et ne peuvent être utilisées en dehors du cadre professionnel.

Etat du permis : Inconnu de nos services
Date de l'interrogation : 17/11/2021 – 20h20

2D-DOC

Le relevé d'informations est issu des données enregistrées dans le système national des permis de conduire à date du 17/11/2021 à 20h20. Ce relevé a pour seule finalité de communiquer l'état des droits à conduire d'un salarié, sans préjudice de l'enregistrement ultérieur d'informations affectant ses droits.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR **SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE**

Attestation
de vérification du permis de conduire

Numéro de dossier (NEPH) : [REDACTÉ]

Comme le prévoient les articles L225-5 11°, R225-5 1 4° et R225-5-1 du code de la route, les informations relatives à l'existence, la catégorie et la validité du permis de conduire sont communiquées aux entreprises exerçant une activité de transport public routier de voyageurs ou de marchandises, pour les personnes qu'elles emploient comme conducteur de véhicule à moteur. Ces informations ne concernent que les permis de conduire français et ne peuvent être utilisées en dehors du cadre professionnel.

Nom de naissance : [REDACTÉ]
Prénom(s) : [REDACTÉ]
Etat du permis : Valide
Date de l'interrogation : 01/06/2021 – 21h20

2D-DOC

Le relevé d'informations est issu des données enregistrées dans le système national des permis de conduire à date du 01/06/2021 à 21h20. Ce relevé a pour seule finalité de communiquer l'état des droits à conduire d'un salarié, sans préjudice de l'enregistrement ultérieur d'informations affectant ses droits.

Conditions restrictives : [REDACTÉ]

Catégorie : B
Etat : Valide
Aménagements : [REDACTÉ]

Catégorie : C
Etat : [REDACTÉ]

Exemples d'attestations de vérification du permis de conduire - specimen

Au terme de son contrat de travail ou en cas de démission, le salarié pourra obtenir une attestation de suppression empêchant toute consultation ultérieure de son permis de conduire par son précédent employeur.

Ecrit par le 23 novembre 2024



Attestation
de suppression du service Verif Permis

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

Date d'émission du document : / /

Par ce document, l'entreprise _____ numéro de SIREN _____
atteste avoir procédé à la suppression le / / à _____ de la fiche d'information de
PRENOM NOM né(e) le / / sur la plateforme Verif Permis.

A compter de cette date, l'entreprise _____ ne sera donc plus en droit
de procéder à la vérification de la validité du permis de conduire.

Une copie de ce document doit être remise à PRENOM NOM comme récépissé de la
bonne suppression de ses données personnelles de la plateforme Verif Permis.

L'équipe Verif Permis.

Attestation de suppression.

Combien coûte une consultation pour l'employeur ?

Pour les entreprises de 50 conducteurs salariés ou moins :

a) Pour l'abonnement annuel avec un nombre de 100 consultations : 40€ HT ;

b) Pour toute consultation unitaire au-delà du volume prédéfini : 0,95€ HT ;

Pour les entreprises de plus de 50 conducteurs salariés :

a) Pour l'abonnement annuel : 40€ HT ;

b) Pour chaque consultation unitaire : 0,95€ HT.

Prévenir les risques d'accidents de la route

La vérification par la consultation du portail par l'employeur représente un outil supplémentaire pour réduire les accidents de la route impliquant un véhicule lourd ou tout autre véhicule conduit dans le

Écrit par le 23 novembre 2024

cadre d'une mission de transport de voyageurs ou de marchandises.

Pour rappel, le salarié a l'obligation d'avertir sans délai son employeur de toute modification de ses droits à conduire ou de l'invalidation de son permis de conduire (suspension, annulation, invalidation, etc.). De son côté, l'employeur a l'obligation de veiller à préserver la santé et la sécurité de son employé.

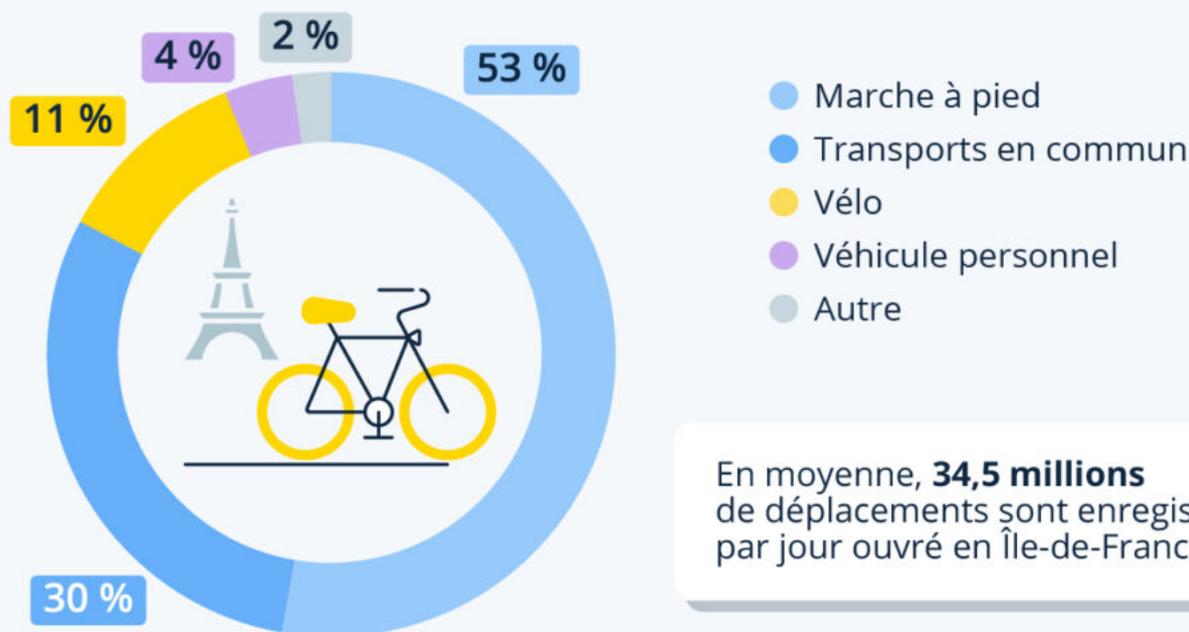
L.G.

À Paris, le vélo dépasse la voiture

Écrit par le 23 novembre 2024

À Paris, le vélo dépasse la voiture

Part des déplacements dans Paris effectués avec les moyens de transport suivants (moyenne des jours ouvrés)



En moyenne, **34,5 millions** de déplacements sont enregistrés par jour ouvré en Île-de-France

Enquête réalisée entre octobre 2022 et avril 2023 auprès de 3 337 Franciliens âgés de 16 à 80 ans

Source : Institut Paris Région



statista

Selon [une récente étude](#) de l'Institut Paris Région, le vélo est plus populaire que la voiture à Paris et en petite couronne. Réalisée entre octobre 2022 et avril 2023 auprès de 3 337 Franciliens âgés de 16 à 80 ans, l'enquête montre en effet que 11% en moyenne des déplacements dans Paris intramuros les jours ouvrés étaient effectués à vélo, contre seulement 4 % en voiture. Le vélo arrivait également en tête pour les trajets effectués entre Paris et la petite couronne : 14%, contre 12% pour la voiture.

Écrit par le 23 novembre 2024

Comme le remarque l'enquête, l'usage de la voiture augmente avec la distance à Paris : 17% des déplacements entre Paris et la grande couronne se faisaient ainsi en voiture (contre 77% en transports en commun), mais la voiture était utilisée pour 61% des trajets effectués au sein des quatre départements formant la grande couronne, ceux-ci étant moins bien desservis par les transports publics.

À l'intérieur de Paris, le moyen de transport le plus utilisé reste la marche à pied, qui représentait 53% des trajets effectués dans la ville. Venaient ensuite les transports en commun (30%). L'Institut Paris Région indique également que le principal motif de déplacement chez les Parisiens et les Franciliens reste le travail : environ 34,5 millions de déplacements ont lieu en moyenne les jours ouvrés, 29 millions le samedi, et 19 millions le dimanche.

De Valentine Fourreau pour Statista

Les habitants de la Région Sud plus proches d'un lieu culturel que ceux d'Occitanie

Ecrit par le 23 novembre 2024



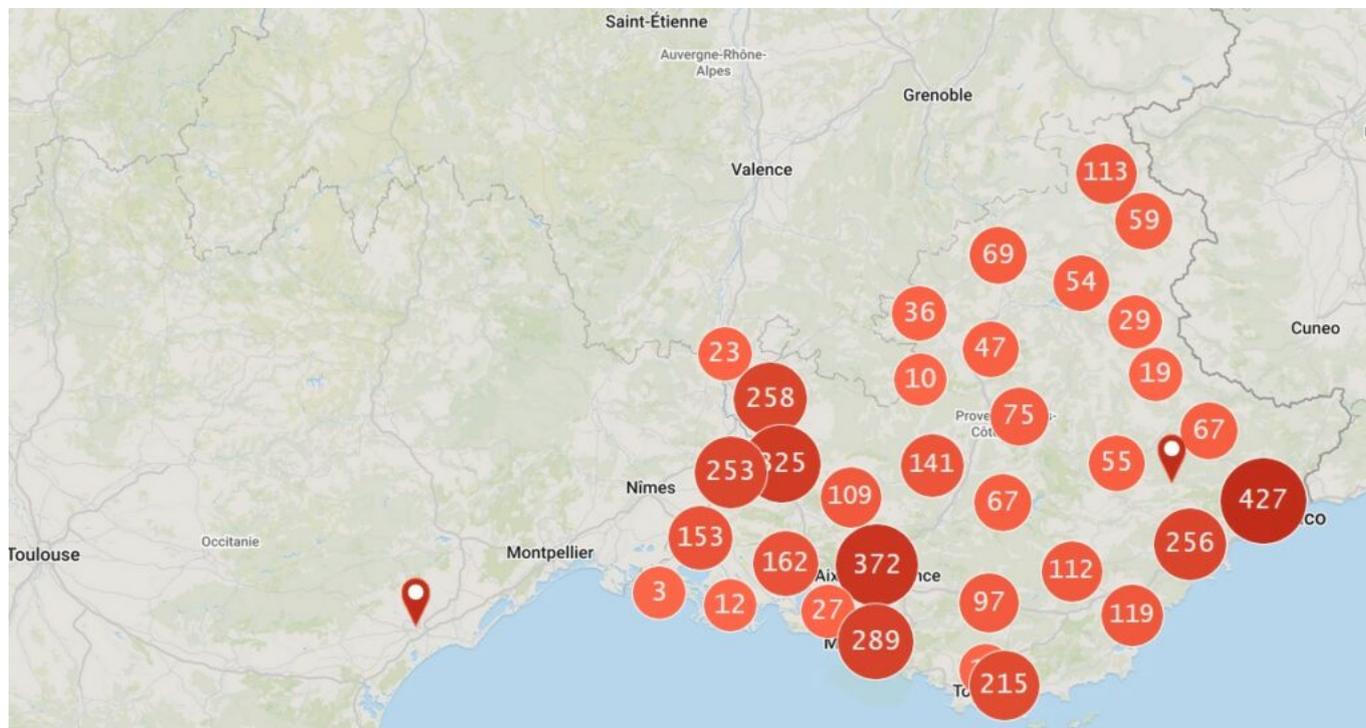
Les habitants de Provence Alpes Côte d'Azur doivent parcourir près 8km en moyenne pour accéder à un lieu culturel. C'est ce qui ressort du baromètre que vient de dévoiler [Spliit](#), la plateforme de co-abonnements digitaux leader en Europe.

En Provence Alpes Côte d'Azur, 8km de trajet en moyenne sont nécessaires pour atteindre les premiers équipements culturels. C'est autant qu'en Auvergne-Rhône-Alpes et moins qu'en Occitanie (10km).

Selon le dernier baromètre de la plateforme de co-abonnements digitaux [Spliit](#), cet éloignement des Français des établissements culturels varie entre 5 et 30km pour 50% d'entre eux selon que ces derniers vivent dans des zones plus moins rurales. Parmi eux, plus de 20% vivent dans des communes éloignées de plus de 15km d'un lieu culturel.

En tout, on dénombre 72 826 lieux et équipements culturels dans l'Hexagone dont 4 088 en Paca et 799 dans le Vaucluse.

Écrit par le 23 novembre 2024



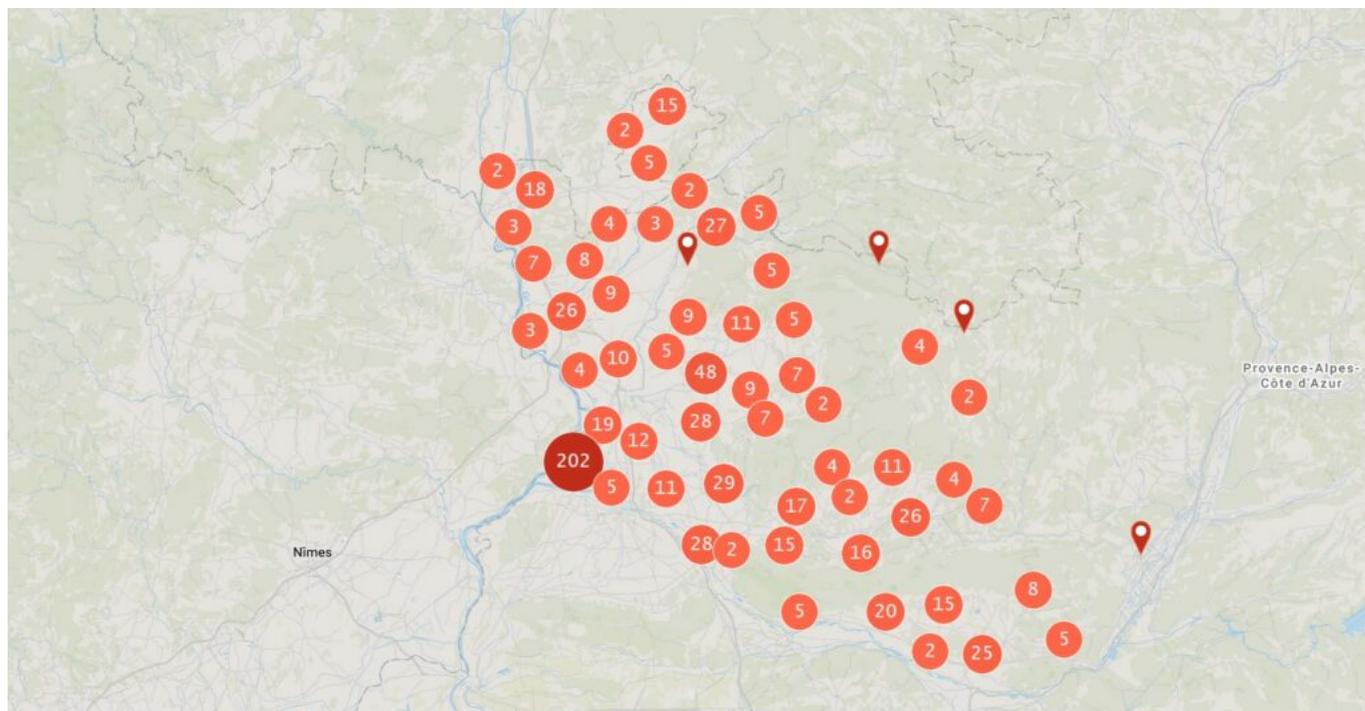
En tout, on dénombre 72 826 lieux et équipements culturels dans l'Hexagone dont 4 088 en Paca. © Ministère de la Culture

Eloignement géographique = fracture numérique ?

Un éloignement qui conditionne grandement les pratiques culturelles dans les territoires. Sans surprise, '[Loisirs des villes, loisirs des champs](#)', une étude du ministère de la Culture 'publiée l'an dernier, confirme que les habitants des villes sont avantagés par rapport à ceux des campagnes grâce à des temps d'accès réduits aux équipements culturels selon les différents espaces d'habitation.

« Qu'il s'agisse de films, de musique, de livres ou de jeux vidéo, l'accès à la culture dans la région passe donc désormais majoritairement par l'abonnement à des plateformes de streaming, constate aussi le baromètre de Spliiit. Des services cependant toujours plus chers, donc eux-mêmes sources de nouvelles inégalités. »

Ecrit par le 23 novembre 2024



Avec 799 lieux et équipements culturels, le Vaucluse représente presque 20% des sites de la Région Sud. © Ministère de la Culture

Vidéo à la demande et jeux vidéo

Dans une région où l'on dénombre en moyenne 3 abonnements par foyer, les abonnés de Paca estiment à 73% que ce type de services est trop cher (contre 77% en Auvergne-Rhône-Alpes, 72% en Occitanie et 74% pour la moyenne nationale).

Par ailleurs, les types d'abonnements diffèrent toutefois d'une région à l'autre. En Provence Alpes Côte d'Azur la musique, la SVOD (Subscription video on demand ou Vada - Vidéo à la demande par abonnement) et le e-commerce sont les catégories les plus plébiscitées. La fréquence d'utilisation des services d'abonnement varie également selon les lieux. Au sein des foyers de Provence Alpes Côte d'Azur les abonnements musicaux et SVOD sont utilisés environ 5 jours par semaine, contre 2 jours pour les jeux vidéo.